

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 50034 Numéro SIREN : 626 920 342 Nom ou dénomination : THOUARS DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2018 sous le numéro de dépôt 4326



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

THOUARS DISTRIBUTION

Route de Saumur
79100 - SAINT-VERGE

S.A.S. au capital de 1 600 000 €
R.C.S. NIORT 626 920 342

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2017 au 31 Janvier 2018

certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	20 891 346	14 837 301	6 054 045	5 105 132
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	228 129	153 703	74 425	74 962
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	153 703	153 703		537
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 734 744	14 683 597	4 051 147	3 301 062
TERRAINS	748 412	557 008	191 404	238 040
CONSTRUCTIONS	11 198 006	8 068 820	3 129 184	2 738 484
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 583 064	5 875 680	707 383	240 578
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	205 262	182 087	23 174	24 508
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				59 450
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 928 472		1 928 472	1 729 107
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 301 832		1 301 832	1 083 240
PRETS	172 704		172 704	179 691
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	433 935		433 935	446 174
ACTIF CIRCULANT	10 299 365	29 587	10 269 778	9 233 007
STOCKS ET EN-COURS	5 129 681	15 179	5 114 502	5 063 473
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	20 807		20 807	18 470
MARCHANDISES	5 108 874	15 179	5 093 695	5 045 002
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 484 454	14 408	1 470 046	1 515 891
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	269 242	14 408	254 834	250 169
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 215 211		1 215 211	1 265 721
CREANCES DIVERSES (3)	391 711		391 711	143 710
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 391 507		1 391 507	1 639 227
DISPONIBILITES	1 700 313		1 700 313	650 178
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	201 697		201 697	220 527
TOTAL GENERAL	31 190 712	14 866 888	16 323 824	14 338 139
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			17 911	16 331
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 704 393	8 558 099
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	5 304 668	5 303 434
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 144 668	5 143 434
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 157 622	1 001 407
PROVISIONS REGLEMENTEES	145 402	156 557
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 704 393	8 558 099
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	149 842	2 670
PROVISIONS POUR RISQUES	110 000	
PROVISIONS POUR CHARGES	39 842	2 670
DETTES (1)	7 469 568	5 777 370
DETTES FINANCIERES (2)	1 796 261	260 495
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 245 384	3 476
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	550 877	257 018
DETTES D'EXPLOITATION	5 389 413	5 345 310
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 335 704	3 114 690
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 915 511	2 092 487
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	138 197	138 132
DETTES DIVERSES	283 913	33 160
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	280 182	29 996
AUTRES DETTES DIVERSES	3 730	3 163
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		136 404
TOTAL GENERAL	16 323 824	14 338 139
(1) Dont à plus d'un an	1 143 451	142 855
Dont à moins d'un an	6 326 136	5 634 515
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	6 834	3 476



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 233 992	53 769 176
VENTES DE MARCHANDISES	52 899 150	52 678 204
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	926 662	645 143
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	53 825 802	53 323 347
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	63 393	50 904
REPRISES SUR PROVISIONS	84 825	198 943
TRANSFERTS DE CHARGES	249 810	186 567
AUTRES PRODUITS	10 160	9 412
CHARGES D'EXPLOITATION	52 511 480	52 011 496
ACHATS DE MARCHANDISES	41 863 088	41 457 099
VARIATION DES STOCKS	17 571	73 513
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	99 098	96 079
VARIATION DES STOCKS	(2 337)	4 002
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 054 719	3 854 544
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	812 718	802 217
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 839 563	3 819 806
CHARGES SOCIALES	1 053 470	1 100 969
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	819 844	593 093
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	16 877	87 589
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	110 000	
AUTRES CHARGES	26 766	122 561
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 722 511	1 757 678
PRODUITS FINANCIERS	17 118	45 238
PARTICIPATIONS	1 496	628
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	781	20 851
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	729	1 292
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	14 111	22 466
CHARGES FINANCIERES	16 686	23 150
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	16 686	23 150
RESULTAT FINANCIER	431	22 088
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 722 942	1 779 767



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS	293 187 278 319 14 868	14 939 14 939
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	124 106 19 401 63 819 3 713 37 172	42 078 19 358 19 005 3 713
RESULTAT EXCEPTIONNEL	169 081	(27 138)
PARTICIPATION DES SALAIRES	328 741	316 859
IMPOTS SUR LES BENEFICES	405 661	434 362
<i>Total des produits</i> <i>Total des charges</i>	54 544 298 53 386 676	53 829 353 52 827 945
BENEFICE NET COMPTABLE	1 157 622	1 001 407
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice (rénovation des rayons frais traditionnels) s'élèvent à 1 461 k€ (dont 59 k€ était inscrit dans le poste « immobilisations en cours » lors du précédent exercice), et ont été financés par emprunt à hauteur de 1 400 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :-

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois pour les acquisitions antérieures à cet exercice.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions de 15.25 euros.

Fonds commercial

*S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
		6 098

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	228 129			228 129
Immobilisations corporelles	17 429 379	1 401 197	95 831	18 734 745
Immobilisations financières - titres	1 103 241	250 606	32 014	1 321 832
Immobilisations financières - créances	625 866	6 246	25 472	606 640
	19 386 616	1 658 049	153 318	20 891 347

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	153 166	537		153 704
Immobilisations corporelles	14 128 317	619 307	64 026	14 683 597
	14 281 483	619 844 (*)	64 026	14 837 301
(*) Dont dotation : . linéaire		590 271		
. dégressive		29 573		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	156 557	3 714	14 868	145 403
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	2 670	147 172		149 842
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	97 435	16 978	84 826	29 587
	256 663	167 863 (*)	99 694 (*)	324 832
(*) Dont : . exploitation		126 978	84 826	
. financier				
. exceptionnel		40 886	14 868	

(1) Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution des ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs,
- un contentieux fiscal relatif à la TASCOT suite à un redressement fiscal du 04/07/2017.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	606 640	17 912	588 728
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 484 454	1 484 454	
Créances diverses	391 711	391 711	
Charges constatées d'avance	201 697	201 697	
	2 684 503	2 095 775	588 728

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 920	6 920		
Emprunts bancaires (1)	1 238 464	278 017	960 447	
Emprunts & dettes financières divers (2)	550 877	367 872	183 005	
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 389 414	5 389 414		
Dettes diverses	283 914	283 914		
Produits constatés d'avance				
	7 469 589	6 326 137	1 143 452	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	86
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 400 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	161 536
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	309 968

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	39 619 530
- Drive	2 802 438
- Station-service	11 403 834
	53 825 802

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	27
- Employés	146
	181

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 205 936 € a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 245 768 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'équilibre	18 684	-
Cession des immobilisations corporelles	31 805	31 805
Amortissements dérogatoires	3 714	14 868
Pénalités et amendes	718	-
Cession titres financiers	32 014	246 515
Provision pour risque contentieux fiscal	37 172	-
	124 107	293 188

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	97 217
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	231 524
	328 741

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée d'un rappel suite à un contrôle discal et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	511 922
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-124 435
- Rappel IS suite contrôle fiscal	18 174
	405 661

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	139 595
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	124 182

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
---	--------------

Engagements financiers	DONNÉES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 51 %, agents de maîtrise : 42 %, employés : 28 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2016

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 588 000 €

Face à cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 157 045 € au 31 janvier 2018.

Entreprises liées	SARL L'ODYSSEE 79100 - Sainte Verge RCS NIORT 514 594 415	SARL Cafeteria du Thouet 79100 - Sainte Verge RCS NIORT 529 803 181
Participations	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	5 245	109 362
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles subventions	-	18 684
Filiales & participations à plus de 50 %		
	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	6 551	-10 004
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	0	0
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	561 174	300 846
Résultat du dernier exercice clos	22 201	0
Dividendes encaissés	0	0
Comptes consolidés		Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

THOUARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur - 79100 STE VERGE
626 920 342 RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 7 JUIN 2018
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 157 622,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 157 622,18 euros
A titre de dividendes	1 000 173,50 euros
Soit 9,53 euros par action	
Le solde	157 448,68 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 302 117,36 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement;

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 114,36 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 000 059,14 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à

l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

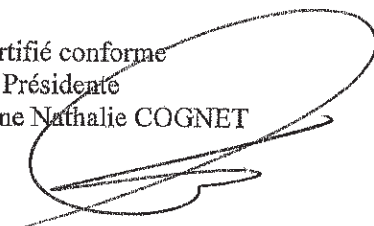
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2015	503 760 €	10 495	503 472 €	288 €
31/01/2016	799 929 €	10 495	76,22 €	799 852,78 €
31/01/2017	1 000 173,50 €	10 495	114,36 €	1 000 059,14 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Mme Nathalie COGNET



THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 €uros
Siège social : Route de Saumur
79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 janvier 2018

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 €uros
Siège social : Route de Saumur
79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THOUARS DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société THOUARS DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les règles et méthodes comptables exposées en annexe relatives à la comptabilisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société THOUARS DISTRIBUTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 23 mai 2018

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Patrick HIANASY

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	20 891 346	14 837 301	6 054 045	5 105 132
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	228 129	153 703	74 425	74 962
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	153 703	153 703		537
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 734 744	14 683 597	4 051 147	3 301 062
TERRAINS	748 412	557 008	191 404	238 040
CONSTRUCTIONS	11 198 005	8 068 820	3 129 184	2 738 484
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 583 064	5 875 680	707 383	240 578
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	205 262	182 087	23 174	24 508
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				59 450
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 928 472		1 928 472	1 729 107
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 301 832		1 301 832	1 083 240
PRETS	172 704		172 704	179 691
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	433 935		433 935	446 174
ACTIF CIRCULANT	10 299 365	29 587	10 269 778	9 233 007
STOCKS ET EN-COURS	5 129 681	15 179	5 114 502	5 063 473
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	20 807		20 807	18 470
MARCHANDISES	5 108 874	15 179	5 093 695	5 045 002
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 484 454	14 408	1 470 046	1 515 891
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	269 242	14 408	254 834	250 169
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 215 211		1 215 211	1 265 721
CREANCES DIVERSES (3)	391 711		391 711	143 710
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 391 507		1 391 507	1 639 227
DISPONIBILITES	1 700 313		1 700 313	650 178
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	201 697		201 697	220 527
TOTAL GENERAL	31 190 712	14 866 888	16 323 824	14 338 139
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			17 911	16 331
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 704 393	8 558 099
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	5 304 668	5 303 434
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 144 668	5 143 434
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 157 622	1 001 407
PROVISIONS REGLEMENTEES	145 402	156 557
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>8 704 393</i>	<i>8 558 099</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	149 842	2 670
PROVISIONS POUR RISQUES	110 000	
PROVISIONS POUR CHARGES	39 842	2 670
DETTES (1)	7 469 588	5 777 370
DETTES FINANCIERES (2)	1 796 261	260 495
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 245 384	3 476
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	550 877	257 018
DETTES D'EXPLOITATION	5 389 413	5 345 310
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 335 704	3 114 690
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 915 511	2 092 487
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	138 197	138 132
DETTES DIVERSES	283 913	33 160
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	280 182	29 996
AUTRES DETTES DIVERSES	3 730	3 163
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		138 404
TOTAL GENERAL	16 323 824	14 338 139
(1) Dont à plus d'un an	1 143 451	142 855
Dont à moins d'un an	6 326 136	5 634 515
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	6 834	3 476


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 233 992	53 769 175
VENTES DE MARCHANDISES	52 899 150	52 678 204
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	926 652	645 143
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	53 825 802	53 323 347
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	63 393	50 904
REPRISES SUR PROVISIONS	84 825	198 943
TRANSFERTS DE CHARGES	249 810	186 567
AUTRES PRODUITS	10 160	9 412
CHARGES D'EXPLOITATION	52 511 480	52 011 496
ACHATS DE MARCHANDISES	41 863 088	41 457 099
VARIATION DES STOCKS	17 571	73 513
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	99 098	96 079
VARIATION DES STOCKS	(2 337)	4 002
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 054 719	3 854 544
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	812 718	802 217
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 839 563	3 819 806
CHARGES SOCIALES	1 053 470	1 100 989
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	619 844	593 093
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	16 977	87 589
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	110 000	
AUTRES CHARGES	26 766	122 561
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 722 511	1 757 678
PRODUITS FINANCIERS	17 118	45 238
PARTICIPATIONS	1 495	628
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	781	20 851
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	729	1 292
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	14 111	22 466
CHARGES FINANCIERES	16 686	23 150
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	16 686	23 150
RESULTAT FINANCIER	431	22 088
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 722 942	1 779 767



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	293 187	14 939
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	278 319	
REPRISES SUR PROVISIONS	14 868	14 939
CHARGES EXCEPTIONNELLES	124 106	42 078
SUR OPERATIONS DE GESTION	19 401	19 358
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	63 819	19 005
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	3 713	3 713
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	37 172	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	169 081	(27 138)
PARTICIPATION DES SALAIRES	328 741	316 859
IMPOTS SUR LES BENEFICES	405 661	434 362
<i>Total des produits</i>	<i>54 544 298</i>	<i>53 829 353</i>
<i>Total des charges</i>	<i>53 386 676</i>	<i>52 827 945</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 157 622	1 001 407

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier
Produits financiers concernant les entreprises liées
Charges financières concernant les entreprises liées

SACOPAL
Commissaire aux Comptes

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice (rénovation des rayons frais traditionnels) s'élèvent à 1 461 k€ (dont 59 k€ était inscrit dans le poste « immobilisations en cours » lors du précédent exercice), et ont été financés par emprunt à hauteur de 1 400 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois pour les acquisitions antérieures à cet exercice.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions de 15.25 euros.

Fonds commercial

*S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
		6 098

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	228 129			228 129
Immobilisations corporelles	17 429 379	1 401 197	95 831	18 734 745
Immobilisations financières - titres	1 103 241	250 606	32 014	1 321 832
Immobilisations financières - créances	625 866	6 246	25 472	606 640
	19 386 616	1 658 049	153 318	20 891 347

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	153 166	537		153 704
Immobilisations corporelles	14 128 317	619 307	64 026	14 683 597
	14 281 483	619 844 (*)	64 026	14 837 301
(*) Dont dotation : . linéaire		590 271		
. dégressive		29 573		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	156 557	3 714	14 868	145 403
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	2 670	147 172		149 842
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	97 435	16 978	84 826	29 587
	256 663	167 863 (*)	99 694 (*)	324 832
(*) Dont : . exploitation		126 978	84 826	
. financier				
. exceptionnel		40 886	14 868	

(1) Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution des ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs,
- un contentieux fiscal relatif à la TASCOM suite à un redressement fiscal du 04/07/2017.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	606 640	17 912	588 728
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 484 454	1 484 454	
Créances diverses	391 711	391 711	
Charges constatées d'avance	201 697	201 697	
	2 684 503	2 095 775	588 728

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 920	6 920		
Emprunts bancaires (1)	1 238 464	278 017	960 447	
Emprunts & dettes financières divers (2)	550 877	367 872	183 005	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 389 414	5 389 414		
Dettes diverses	283 914	283 914		
Produits constatés d'avance				
	7 469 589	6 326 137	1 143 452	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	86
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 400 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	161 536
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	309 968

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	39 619 530
- Drive	2 802 438
- Station-service	11 403 834
	53 825 802

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	27
- Employés	146
	181

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 205 936 € a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 245 768 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'équilibre	18 684	-
Cession des immobilisations corporelles	31 805	31 805
Amortissements dérogatoires	3 714	14 868
Pénalités et amendes	718	-
Cession titres financiers	32 014	246 515
Provision pour risque contentieux fiscal	37 172	-
	124 107	293 188

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	97 217
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	231 524
	328 741

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée d'un rappel suite à un contrôle discal et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	511 922
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-124 435
- Rappel IS suite contrôle fiscal	18 174
	405 661

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	139 595
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	124 182

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements financiers**

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 51%, agents de maîtrise : 42%, employés : 28%) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2016

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 588 000 €

Face a cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 157 045 € au 31 janvier 2018.

SACOPAL
Commissaire aux Comptes

Entreprises liées	SARL L'Odyssee	SARL Cafétéria du
	79100 - Sainte Verge RCS NIORT 514 594 415	Thouet 79100 - Sainte Verge RCS NIORT 529 803 181
Participations	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	5 245	109 362
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles subventions	-	18 684

Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'ODYSSEE	SARL CAFETERIA DU
	79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	6 551	-10 004
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	0	0
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	561 174	300 846
Résultat du dernier exercice clos	22 201	0
Dividendes encaissés	0	0

Comptes consolidés	Néant
---------------------------	--------------

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.